



**SUD-Rail Lyon** - 2, rue Claudius Collonge 69002 LYON  
 Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08  
 Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17  
 Mail : [sudraillyon@gmail.com](mailto:sudraillyon@gmail.com)  
 Site Internet : [www.sudraillyon.org](http://www.sudraillyon.org)

N° 01 - Novembre 2013



**Journal SUD-Rail de l'EQUIPEMENT - Région de Lyon**



**Rassemblement Régional Equipement  
 Le 21 novembre 2013 devant la Direction Régionale**

**Non à la sous-traitance !  
 Pour une autre réforme du système ferroviaire...**

**LA VOIE DU SUD**

*sous le ballast, ... la plage ?!*

Le 21 novembre 2013, à l'occasion de la séance plénière du CER, SUD-Rail participera à un rassemblement devant la Direction Régionale pour dénoncer le recours à la sous-traitance sur les chantiers Equipement et pour réclamer une autre réforme du système ferroviaire au sein d'un seul EPIC.

*Réforme Ferroviaire*

**Ne laissons pas**

**PÉPY  
 et le gouvernement**



**creuser la tombe de la SNCF  
 et du service public ferroviaire !**

# Un nouveau rapport d'expertise accablant sur la responsabilité de la direction dans les accidents graves et mortels à l'Équipement ?



Début décembre, le cabinet d'expertise SECAFI rendra au CHSCT de Guillotière son rapport sur l'accident mortel de Loïc Bugelli, un collègue de la voie, à Lyon Part-Dieu le 29 mars 2013.

Nous informerons les cheminots du contenu de ce rapport qui confirme la responsabilité inexcusable de la direction et de sa politique dans la diminution critique de la sécurité sur les chantiers à l'Équipement.

C'est d'autant plus grave que la direction n'a pas pris les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des cheminots, des chantiers et des circulations, et ce malgré les préconisations d'un précédent rapport d'expertise qui avait fait suite au heurt d'un TGV par une grue à St Clair en 2010.

La direction avait alors cherché à minimiser les faits, le DET allant jusqu'à dire à l'époque que l'accident n'était pas grave car il n'y avait eu « *ni blessés, ni morts* » !!!

Cette attitude de banalisation du danger et des risques a directement conduit à cet accident tragique mais les responsabilités sont aussi à chercher au plus haut de l'entreprise chez ceux qui organisent la casse programmée de l'Équipement depuis des années.

L'accident de Brétigny est aussi la conséquence de cette politique de réduction des coûts à tous prix qui ne permet plus aux cheminots de l'Équipement de garantir la sécurité du Réseau Ferré National.

La direction doit aujourd'hui rendre des comptes et assumer ses responsabilités autrement qu'en cherchant systématiquement à faire porter le chapeau aux équipes de terrain ou à l'encadrement de proximité en cas d'accident.

Les cheminots de l'Équipement n'ont pas besoin de campagnes de communication comme « Produire chaque chantier en toute sécurité » mais des effectifs nécessaires et de véritables moyens pour assurer leurs missions de service public en toute sécurité.

## Un petit point de réglementation ... pour ne plus être pris pour des c... !!!

Depuis longtemps SUD-Rail dénonce le recours par la direction à Mappy ou d'autre sites internet pour le calcul des temps de trajet. Nous exigeons la stricte application de l'article 115 du RH0131 : « ...les durées de trajet sont appréciées sur la base d'une vitesse moyenne de ... 40 km/h pour les automobiles... »

Une fois n'est pas coutume, la direction nationale nous donne clairement raison avec la parution du RH0969 sur l'utilisation des véhicules de service :

### 3.2. Prévention - Préparation des déplacements

Les déplacements doivent être préparés, en l'application de la directive RH 00077 (respect des tableaux de service, amplitude...):

- calculer le temps de déplacement (ex : RH 00131, art 115,..) en y intégrant les recommandations de la sécurité routière (pauses toutes les 2 heures),
- anticiper les arrêts (ex : repas,..) en tenant compte de l'amplitude de la journée de travail, ...

SOLUTION AU MANQUE  
DE PERSONNEL...  
LES "CGM"

CHEMINOTS GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS



NOUS NOUS EXCUSONS, PAR AVANCE, AUPRÈS DU B.A.  
POUR LES PROBLÈMES DE COMMANDE DE VÊTEMENTS.

# RESTRUCTURATIONS

L'EALE de Lyon va quitter l'INFRALOG de LYON pour rejoindre l'INFRAPOLE RHODANIEN au 1er Janvier 2014. SUD RAIL veillera aux grains concernant les notations en faisant appliquer le RH 0910 pour peu que la direction ne cherche pas à empêcher les délégués SUD-Rail de l'EALE de mener leur mandat de représentant du personnel à son terme.

La création d'un seul **INFRALOG Sud-Est** est aussi envisagée par la direction pour 2014. SUD-Rail dénonce ce projet qui aboutira à supprimer du personnel des sièges d'établissement, à mutualiser et supprimer des équipes (comme elle l'a déjà fait pour les MRT ou d'autres), à accentuer la mobilité et la dégradation des conditions de travail pour les équipes des Infralog,...

L'**ASTI de Lyon** devrait à cette occasion, quitter l'Infralog de Lyon pour rejoindre l'Infrapôle Rhodanien. Mais la création d'un ESTI regroupant toutes les ASTI du tiers Sud-Est est également un projet.

**Dans tous les cas, SUD-Rail dénonce la volonté de mettre en place ces réorganisations sans consultation des instances nationales (CPC-VA, CFHSCT, CCE) alors que plusieurs régions sont impactées.**



## **AMIANTE**

### ***Reconnaissance et indemnisation du préjudice d'anxiété***

**SUD-Rail** défend un dossier collectif national concernant le « Préjudice d'Anxiété » sur l'affaire de l'**AMIANTE**, pour 140 Cheminots.

Sur ces 140 dossiers, 12 concernent des adhérents (et non-adhérents) de la Région de LYON. Nous avons du déposer ces dossiers dans l'urgence pour éviter tout risque de prescription à la date du 16 juin 2013 consécutif à une loi scélérate du précédent gouvernement.

Il n'est malgré tout pas encore trop tard pour porter d'autres dossiers devant la justice Si tu es soumis au Suivi Médical Renforcé (SMR) « AMIANTE », tu peux encore engager cette démarche juridique, pour cela rapproche-toi d'un représentant SUD-Rail afin de connaître les démarches à suivre.

L'affaire est passée le 30 Septembre dernier en conciliation aux Prud'hommes et la Direction de la SNCF n'a rien voulu savoir et a refusé toute négociation.

SUD-Rail ira donc jusqu'au jugement pour défendre les cheminots qui ont été exposés à l'Amiante sans aucune formation et aucune protection réelle et sérieuse.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure de l'avancement de cette affaire.

***Je souhaite renforcer le syndicalisme SUD-Rail à la SNCF***

Nom, prénom : .....

Etablissement : .....

Coordonnées (téléphone ou mail ou adresse de service) :  
.....

.....

Signature : .....



***A remettre à un militant SUD-Rail ou à renvoyer à SUD-Rail Lyon, 2 rue Claudius Collonges, 69002 Lyon***

# Le préavis de grève national SUD-Rail à l'Équipement est toujours valable jusqu'au 31/12/2013

Les menaces de la direction nationale INFRA V de dénoncer notre préavis de grève devant les tribunaux n'ont toujours pas été mises à exécution et nous informons les cheminot-e-s de l'Équipement de la Région de Lyon que **le préavis de grève national déposé par la fédération SUD-Rail est toujours en vigueur et valable**. Il permet aux agents de l'Équipement de créer les rapports de force nécessaires pour défendre leurs droits et leurs conditions de travail au plus près du terrain, en fonction de leur utilisation, dans leurs équipes et brigades.

Pendant la durée du préavis de grève, conformément à la loi, les salariés sont seuls détenteurs du droit de grève et l'exercent librement conformément aux dispositions légales et réglementaires : grève de 59 mn, 3h59, la journée entière ou grève de l'astreinte le week-end.

Les représentants du personnel (DP, CHSCT) et militants SUD-Rail sont toujours à votre disposition pour vous informer de vos droits, pour vous soutenir et engager des négociations avec la Direction.



## Prochaines réunions des Représentants du Personnel

### Réunions DP :

(donnez vos questions au minimum 72 Heures avant)

#### **Infrapôle Rhodanien : 17 décembre 2013**

- Jean-Luc BOUVIER (RS)
- Laurent MARILLAT
- Laurent DESSARD

#### **Infralog de Lyon : 15 novembre 2013**

- Christophe KHENICHE
- Sébastien BALICHARD
- Emmanuel BRIAT
- Elvis CANALE PAROLA
- Pierre SANTINON
- Anthony BESSON
- Morgan DUSSUD

**Infrapôle LGV Med :** (Pas d'élus DP SUD-Rail, RDV en mars 2014 !!!)

- Matthieu WATTEBLED (RS)

### Réunions CHSCT :

(donnez vos questions au minimum 3 semaines avant)

#### **INFRAPOLE RHODANIEN**

- **CHSCT de Guillotière : 2 décembre**  
- Cyril DELBARE

#### **INFRALOG DE LYON**

- **CHSCT de l'ASTI : 18 décembre**  
- Sébastien BALICHARD
- **CHSCT 1 : 25 novembre**  
- Philippe THONNEAU
- **CHSCT 2 : 11 Décembre**  
- Sébastien GILLET  
- Christophe KHENICHE



### Je souhaite poser une question aux Représentants SUD-Rail :

Nom, prénom : .....

Etablissement / Secteurs : .....

Question : .....

.....

.....

**A remettre à un militant SUD-Rail ou à renvoyer à :**

**SUD-Rail Lyon, 2 rue Claudius Collonges, 69002 Lyon**